

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Répression anti-syndicale

# **Libérez José Bové !**

- Social -

Date de mise en ligne : lundi 23 juin 2003

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**Désinformation la plus grossière, remise en cause du droit de grève, arrestations musclées... tous le monde comprendra que l'arrestation de José Bové fait bien partie d'un choix politique de la droite face au mouvement social : tenter gagner de de la façon la plus brutale possible parceque ce qu'elle a dans ses cartons en matière de regression sociale ne peut pas s'envisager à dose progressive ou homéopathiques. Dans cet article nous mettons en ligne les nouvelles qui nous parviendront sur la campagne en faveur de José Bové**

Objet : [ATTAC-LOCAL] [ATTAC-FRANCE] Solidarité avec José Bové Renvoyer - De : informons@attac.org  
Renvoyer - Date : Mon, 23 Jun 2003 16:44:54 +0200

En solidarité avec José Bové, un grand défilé est prévu mercredi à partir de la place de Bastille en direction du Châtelet, (Palais de la Justice). Le départ est prévu à 18h00. Tous les militants(e)s d'ATTAC disponibles sont invités à se retrouver à l'angle du Boulevard Bourdon et du Boulevard de la Bastille à 17h30. Attac ne tiendra pas de table de vente, chaque participant devra donc se munir des tous ses matériels : badges, pins, drapeaux, T-shirts, tambours, trompette et autre instrument sonore.

---

Communiqué d'Attac

### **Libération immédiate et sans condition de José Bové !**

*Après avoir défoncé la porte de sa maison, dimanche 22 juin à 05h30 du matin, 80 gendarmes munis de gilets pare-balles et de mitraillettes, appuyés par des blindés, ont passé les menottes à José Bové alors qu'il était encore au lit. Jeté dans un hélicoptère, il a été transféré à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone, près de Montpellier.*

*José Bové est aujourd'hui en prison pour avoir légitimement attiré l'attention sur les dangers des OGM (organismes génétiquement modifiés). Attac rappelle que l'Union européenne a précisément décidé d'un moratoire - attaqué par les USA - contre toute importation d'organismes génétiquement modifiés. C'est donc bien qu'il y avait danger !*

*Ce sont les OGM qu'il faut mettre en prison, et non José Bové ! José Bové n'est ni un assassin, ni un truand. Il n'est lié à aucune affaire trouble, de moeurs ou autre.*

*José Bové est un militant syndical.*

*Mais aujourd'hui, alors que les grands délinquants de la finance, de la drogue, de la corruption, des trafics d'arme, les assassins de préfet courent toujours, bénéficient de non-lieux ou de peines scandaleusement légères, ce sont les syndicalistes que l'on met en prison ! Attac condamne fermement de telles méthodes qui sont inacceptables et odieuses dans un pays démocratique et appelle à un débat national visant à refonder la justice afin qu'elle ne soit plus à deux vitesses. José Bové avait été condamné à 10 mois de prison ferme pour avoir simplement détruit des plants de maïs et de riz transgénique à Agen et Montpellier.*

*On libère Papon ; on jette Bové en prison !*

*L'attitude du gouvernement s'explique par les échecs politiques persistants qu'il rencontre dans sa stratégie de soumission à la mondialisation libérale. Mal élu (avec seulement 27 % des voix de la population en âge de voter), le Président de la République est lui-même mêlé à des affaires que la justice est empêchée d'élucider. Il ne parvient pas à imposer la libéralisation accélérée de notre société comme en témoigne le rejet majoritaire, par l'action collective démocratique des citoyens, à sa tentative de destruction des retraites. La répression, l'intimidation et la*

*diversion sont alors les armes classiques utilisées par les gouvernements en difficulté, qui vont toujours de pair avec la régression sociale. Attac exige avec force la libération immédiate et sans condition de José Bové.*

*Attac appelle à des rassemblements, dimanche 22 juin, à 18h00, devant les préfectures et sous-préfectures (à 18h00 devant la prison de Villeneuve-lès-Maguelone près de Montpellier). Attac appelle à des rassemblements, lundi 23 juin, à 18h00, devant les maisons d'arrêt et les tribunaux (à 18h00 devant le Palais de justice à Paris).*

*Attac va prendre contact, dans les jours qui viennent, avec toutes les organisations soucieuses de préserver la démocratie et les libertés dans notre pays.*

Attac Le 22 juin 2003.

---

**Confédération Paysanne** Communiqué de presse

### ***Incarcération du Porte-parole de la Confédération paysanne***

Depuis ce matin, **José Bové, Porte-parole de la Confédération paysanne, est incarcéré**. Alors qu'il avait annoncé être à la disposition de la justice sur sa ferme au Larzac, les forces de l'ordre ont procédé à une **véritable opération commando** pour l'interpeller, un dimanche matin, à l'heure du laitier. **Ce militant syndical a-t-il commis des actes graves ?** Avec d'autres paysans et citoyens, il a eu l'audace de conduire des actions syndicales pour sensibiliser l'opinion publique sur les risques OGM dans l'agriculture et l'alimentation, une technologie refusée par plus de 70% des consommateurs français et européens pour les risques écologiques et sur la santé. La condamnation à 10 mois de prison ferme dont a fait l'objet José Bové a suscité, à juste titre, une très large réprobation en France et dans le monde, puisque des centaines de milliers de gens ont réclamé la grâce présidentielle en sa faveur ; initiatives auxquelles s'ajoutent de nombreuses prises de position publiques de la part de responsables syndicaux et politiques, d'artistes, de scientifiques, d'intellectuels, sans oublier 850 maires ruraux dont une délégation se présentera jeudi 26 juin devant le Palais de l'Élysée à Paris.

**Les conditions révoltantes de l'interpellation de José Bové ajoutent à ce vaste sentiment d'injustice.**

**Le gouvernement Raffarin dévoile une fois de plus son vrai visage et révèle à nouveau qu'il choisit de défendre le monde de l'argent et des affaires au détriment du bien commun et des libertés syndicales.**

Le Président de la République est désormais placé devant un choix entre les actes de son gouvernement et les propos publics qu'il a tenus récemment. Par exemple, au récent Sommet du G8 où il a déclaré que « la liberté d'expression et de manifestation est un droit en démocratie ». Ou encore, au récent rassemblement mondial des jeunes agriculteurs, où, à propos des OGM, il a clairement invoqué le principe de précaution et dénoncé les risques de dépendance pour les paysans du monde.

**La Confédération paysanne, ainsi que les organisations paysannes membres de Via Campesina, appellent chacune et chacun à exprimer, par tout moyen non violent de son choix, sa profonde réprobation contre l'incarcération de José Bové, Porte parole de la Confédération paysanne.**

Contacts :

- ▶ Brigitte Allain : 06.82.07.43.10
  - ▶ Nicolas Duntze : 06.77.74.86.49
  - ▶ Jean Emile Sanchez : 06.70.57.68.26
-

## SYNDICAT de la MAGISTRATURE

### COMMUNIQUE SUR L'INCARCERATION DE JOSE BOVE

*José Bové a été incarcéré le dimanche 22 juin à la prison de Villeneuve les Maguelonnes, en application d'une condamnation à 10 mois d'emprisonnement pour dégradations volontaires (arrachages de plantes transgéniques).*

*Les méthodes employées pour l'arrestation d'un paysan opposé aux OGM(organismes génétiquement modifiés) sont dignes du grand banditisme : Arrestation à 6 heures du matin pendant son sommeil, fracture de la porte de sa ferme, transport en hélicoptère jusqu'à la prison. Apparemment, pour le Ministre de la Justice, J. Bové est devenu l'ennemi public N°1 !*

*Ces procédés s'inscrivent dans une politique de pénalisation du mouvement social et de la contestation : Des dizaines d'enseignants ont été pourchassés par la police lors de la manifestation du 10 juin place de l'opéra, à Paris, et placés en garde en vue ; les grévistes vont se voir imposer, sans aucun échelonnement et pour la première fois depuis 20 ans, des retenues d'un mois et demi de salaire, afin de "payer"leur opposition à la réforme des retraites. Lundi 23 juin, comparaîtront à 13 h. devant le tribunal correctionnel de Bobigny, 3 passagers d'un vol Paris/ Bamako, qui ont simplement voulu photographier des policiers menottant des étrangers expulsés. Ces 3 passagers (2 membres d'une association humanitaire, et un responsable de la confédération paysanne), ont été placés 20 h en garde à vue et sont poursuivis "pour entrave à la circulation d'un aéronef"(!). Ils risquent 5 ans de prison.*

*Cet acharnement pénal est diligenté par les parquets à l'égard des "délinquants de la solidarité", qui contestent des choix de société fondamentaux pour l'avenir, comme les cultures transgéniques ou la construction d'une Europe forteresse rejetant les étrangers.*

*La sévérité des poursuites à l'encontre des "contestataires" a pour corollaire une justice d'une extrême lenteur et d'une grande clémence à l'égard des puissants : Alors que J.Bové est jeté en prison, JC Trichet, ex-gouverneur de la Banque de France, est relaxé le 18 juin, et nommé, deux jours après, président de la Banque Centrale Européenne.*

*Dans l' affaire du Crédit Lyonnais, dont le trou financier vaut largement le déficit virtuel des caisses de retraites, le parquet n'a bien sûr pas fait appel de la relaxe de JC Trichet, sans doute pour ne pas gêner sa réinsertion professionnelle !*

*Quant aux hauts fonctionnaires et conseillers ministériels de l'affaire du sang contaminé, ils ont eux aussi été relaxés au bout de 15 ans de procédure. Mais soyons sûr que s'il s'était trouvé, à l'époque, un José Bové pour détruire, au centre national de transfusion, les poches du sang mortel pour les hémophiles, il aurait été immédiatement embastillé pour "dégradations volontaires", car qui détruit un oeuf est beaucoup plus criminel que celui qui détourne 10 boeufs. C'est ce que devra méditer Monsieur Chirac en examinant la demande de grâce que des milliers de personnes lui ont adressée en faveur de J Bové...*

---

### Communiqué du Snes

*Le SNES exprime son indignation devant l'incarcération de José Bové au petit matin. Cette mesure brutale, qui s'inscrit dans une politique de criminalisation et de répression de l'action syndicale, apparaît comme une provocation dans le contexte actuel des luttes sociales. Elle contredit les propos du premier ministre qui prétend avoir fait le choix de l'apaisement social. Le SNES rappelle qu'il a, avec des milliers de citoyens, demandé au président de la République une décision de grâce. Le SNES prend les contacts nécessaires pour organiser la solidarité avec José*

*Bové afin d'obtenir sa libération.*

---

## **Communiqué de la FSU**

### **A PROPOS DE L'INCARCERATION DE JOSE BOVE**

L'incarcération de José Bové et les conditions dans lesquelles est intervenue sont inadmissibles. Cette opération relève d'un véritable climat de répression du mouvement social et de ses militants au moment même où le gouvernement parle "d'apaisement social".

La FSU a, comme beaucoup d'autres organisations, demandé au Président de la République la grâce de Jose Bové. Elle s'adresse de nouveau à lui pour qu'une telle décision intervienne au plus vite.

Elle exprime tout son soutien à José Bové et à la Confédération Paysanne et examinera tous les moyens de manifester dans l'unité ce soutien et son exigence de libération de Jose Bové

---

## **communiqué de l'Union des FAMILLES laïques(UFAL) sur l'incarcération de José Bové**

### **NON A L'INCARCERATION DE JOSE BOVE**

### **NON A UNE JUSTICE SOUMISE A LA GOUVERNANCE DE LA MONDIALISATION NEO-LIBERALE**

### **OUI A UNE JUSTICE QUI RESPECTE LES PRINCIPES REPUBLICAINS D'EGALITE et DE JUSTICE SOCIALE**

- ▶ Alors que la plupart des procès d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires et de dirigeants de grandes entreprises se terminent systématiquement par des non-lieux ou des peines très légères
- ▶ Alors que se développe le phénomène de recul de la démocratie et d'aggravation des phénomènes de corruption, de détournements massifs de l'argent public à des fins personnels ou surtout pour alimenter les financements parallèles des circuits de lobbying politiques, sociaux et économiques
- ▶ Alors que tous les grands scandales (ELF, Crédit Lyonnais, sang contaminé, etc.) n'ont jamais ou presque jamais de coupables (quelques années pour quelques dirigeants d'ELF ne suffiront pas pour que le peuple estime que la justice soit passée: ou est la tutelle publique de cette entreprise publique d'alors ?) et surtout n'incriminent pas tous ceux qui ont commandités ou bénéficiés de ces scandales
- ▶ Alors que de nombreux scandales y compris criminels ne sont même pas portés devant la justice
- ▶ Alors que la partialité du fonctionnement politique de la justice devient patent dans tous les pays développés dont la France tant par sa soumission aux puissants de cette mondialisation néo-libérale que dans la façon dont sont constitués les cours des tribunaux
- ▶ Voilà le système politico-judiciaire français qui veut jouer une nouvelle pièce de théâtre intitulé : "avec José Bové, la justice se veut exemplaire"

L'Union des Familles Laïques(UFAL) refuse d'être complice de cette mascarade et demande la libération de José Bové et appelle à un vaste rassemblement visant à débattre et agir pour une justice respectueuse des principes républicaine d'égalité et de justice sociale.

UFAL, 3 rue Jacquemont 75017 Paris

Courriel semaine ufalsiege@ufal.org  
Téléphone en semaine 0146270925  
Télécopie 0146272366  
Téléphone week-end 0608104452

---

### **Communiqué de Nouveau Monde Hérault**

*Les militants socialistes héraultais du courant Nouveau Monde, conduit par Henri EMMANUELLI et Jean-Luc MELENCHON, dénoncent l'interpellation de José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne. Les moyens disproportionnés utilisés pour son arrestation digne des grands criminels, laissent augurer, une fois de plus, de la pénalisation des responsables syndicaux. Suite à son attitude brutale et fermé face aux récents mouvements sociaux, le gouvernement marque, par son action contre José BOVE, la volonté de briser tout dialogue social et se refuse à de vrais débats démocratiques et publics sur les enjeux environnementaux et sociaux.*

*Militant déterminé mais totalement pacifique, José BOVE, condamné à dix mois de prison ferme pour la destruction de plants transgéniques, a été arrêté sans résistance de sa part comme il l'a toujours dit.*

*Cette incarcération, et les conditions dans lesquelles elle s'est réalisée, constitue une grave atteinte aux libertés publiques, alors que plus de 800 000 personnes avaient demandé la grâce de José BOVE. Nouveau Monde apporte son soutien fraternel au militant syndical et appelle tous les citoyens attachés à la démocratie à participer aux actions de protestation organisées par la Confédération paysanne.*

Pour NOUVEAU MONDE Hérault

René REVOL